

- Il est possible de fournir des données en temps réel en se servant d'une liaison descendante; autrement, les données peuvent être enregistrées sur bande ou film et peuvent être communiquées dans un délai qui va de plusieurs heures à plusieurs jours.
 - Les aéronefs et les détecteurs aéroportés peuvent être réparés ou remplacés plus facilement que les systèmes de reconnaissance montés à bord de satellites.
 - Les systèmes de reconnaissance aéroportés n'exigent pas le même degré de spécialisation de matériel que les détecteurs montés à bord d'un satellite. Les systèmes aéroportés peuvent utiliser des aéronefs et détecteurs ordinaires comme on en trouve dans le commerce. Moins de problèmes risquent de se poser relativement à des facteurs comme la surviabilité dans un environnement hostile en puissance.
- (II) Acceptabilité du point de vue politique
- Les moyens de surveillance aéroportés sont de la compétence technique d'un nombre de pays relativement plus élevé que dans le cas des systèmes spatiaux.
 - La capacité de restreindre la couverture du survol peut rendre les images obtenues par des moyens aéroportés plus attrayantes du point de vue politique, pour certaines nations, dans un contexte multilatéral ou international. Il serait moins difficile de montrer que la couverture a été limitée à des secteurs précis.
 - On peut placer du personnel du pays d'accueil à bord d'une plate-forme aéroportée afin de s'assurer qu'il n'y a pas collecte illicite de données.
 - Il est possible d'avoir recours à de la technologie civile ou à de la technologie militaire non sensible, car on n'aurait pas à opérer à partir de distances excessives ou aux hautes vitesses que peut exiger la reconnaissance en territoire hostile.
 - Les accords multilatéraux sont rendus plus vérifiables et acceptables pour toutes les parties en cause si l'on réduit le besoin de systèmes nationaux montés à bord de satellites.
- (III) Capacité de reconnaissance
- Les pays qui n'ont pas leur propre satellite peuvent élaborer une capacité de reconnaissance aéroportée dont ils ont la maîtrise. Ils peuvent opérer indépendamment ou en collaboration.